

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE DEPARTEMENTAL DU 26 AVRIL 2011

THEMES : SIE / BUDGET

Mme FRITSCH, présidente, a débuté la séance en indiquant qu'une partie des représentants de l'administration, dont elle-même, quitterait le CTPD rapidement en raison d'une conférence de presse programmée à 10 h 30.

Nous avons exprimé notre désaccord, cette attitude étant l'exemple marquant d'un mépris des agents et du dialogue social. Aller se faire prendre en photo et vanter les mérites de la télédéclaration pouvaient sans conteste se faire à une autre date ou un autre horaire....

Suite à cette annonce, M. ODRU a été déclaré Président de séance et l'ensemble des points à l'ordre de jour a été abordé.

I - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CTPD DU 4 OCTOBRE 2010 : Rapport d'activité 2009, Bilan For Pro et Questions diverses

Ce CTPD tenu dans le contexte du conflit sur les retraites a été boycotté par la CGT, le SNUI et FO.

La CGT avait indiqué à la Direction que la convocation d'un CTP dans un tel contexte social, notamment pour aborder très tardivement le rapport d'activité 2009, apparaissait comme une provocation et que, s'agissant de la formation professionnelle, dans un climat de pression constante et de suppressions de personnel non anticipée par la Direction, elle demeurait un vœu pieux tant la formation était actuellement expéditive, non suivi d'un accompagnement dans les services et donc insuffisante et inefficace.

Par conséquent, nous nous sommes abstenus de voter sur ce procès-verbal.

II ET III - REORGANISATION DES SIE DE ANGLET ET BAYONNE / POINT SUR LA SITUATION DES SIE DU 64

La Direction a prévu la réorganisation des SIE de Anglet et Bayonne, à savoir la fusion des 3 IFU en 1 (avec un seul code SAGES), la refonte des 3 secteurs gestionnaires composant actuellement ces IFU en 2 secteurs géographiques, la constitution d'un pôle dédié aux restes à recouvrer (RAR), physiquement isolé des secteurs, et l'instauration d'un pôle comptabilité et d'un pôle accueil, tout ceci afin d'optimiser la répartition des tâches et des charges.

En clair, la réorganisation est motivée par les suppressions d'emplois et par la nécessité de rapprocher les agents pour mieux gérer notamment les périodes de congés ou les arrêts pour maladie...

C'est un palliatif qui ne résoudra pas les difficultés actuelles qui réapparaîtront avec les nouvelles suppressions d'emplois annoncées pour 2011. Ce qui manque, encore et toujours dans les projets présentés, c'est l'évaluation des charges réelles de travail et des moyens nécessaires pour les mettre en œuvre.

L'annonce d'une équipe spécialisée RAR et de pôles traduit le recul des Directions sur le sujet de la polyvalence... Celle-ci est donc bien difficile à mettre en œuvre en l'absence de moyens humains et de temps pour se former. A ce sujet, nous avons dénoncé la différence entre effectifs réels et théorique en SIE (Bayonne et Anglet) : - 2 dans chaque SIE, B et C confondus.

L'administration considère qu'il y a eu concertation sur le projet de réorganisation. En réalité, en guise de concertation, l'échange se résume au final à « **DITES NOUS CE QUE VOUS VOULEZ, NOUS VOUS DIRONS COMMENT VOUS EN PASSER** » !

Refusant ces réorganisations a minima et réfutant l'argument selon lequel les agents auraient voulu et donné leur accord à la réorganisation, nous avons lu la pétition suivante, signée par quasiment l'ensemble des agents de SIE :

LES AGENTS DES S.I.E. S'ADRESSENT À LA DIRECTION

Notre Direction Générale prétend attacher "la plus grande importance à maintenir la qualité du service rendu, à conserver l'ensemble des missions et à donner aux agents des conditions de travail satisfaisantes" et, dans le même temps, elle continue sa politique absurde de suppressions d'emplois de grande ampleur (2.569 en 2010, 2.667 en 2011 dont 26 suppressions nettes de cadre B et C sur le département des Pyrénées-Atlantiques).

Or, les agents de la DGFIP souffrent de plus en plus sous le poids des réformes régressives et des restructurations, des aménagements immobiliers inconséquents, du manque de moyens humains pour accomplir les missions dans des conditions décentes.

C'est pourquoi nous, agents des S.I.E., nous souhaitons saisir l'occasion du CTPD du 26 avril 2011 relatif à la situation de nos services, **POUR EXPRIMER NOTRE SOUFFRANCE DEVANT LA PERTE DE SENS DU TRAVAIL QU'IL NOUS EST DEMANDE D'ACCOMPLIR DE MANIERE BACLÉE ET INSATISFAISANTE EN L'ABSENCE DES MOYENS HUMAINS ET MATERIELS NECESSAIRES.**

NON SEULEMENT, LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET LE MANQUE DE MOYENS PROVOQUENT UNE BAISSSE CONSIDERABLE DE LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC QUE NOUS RENDONS, MAIS NOUS SOUHAITONS QUE VOUS PRENIEZ CONSCIENCE A QUEL POINT CETTE SITUATION EST DEMOBILISANTE ET DEVALORISANTE POUR NOUS.

Contrairement à ce que vous pouvez penser, nous n'avons pas donné notre accord aux réorganisations successives. NOUS SOUHAITONS AU CONTRAIRE EXPRIMER AVEC FORCE NOTRE REFUS DES NOUVELLES RESTRUCTURATIONS qui peinent à cacher l'affaiblissement de nos services, la perte du savoir, le mal-être grandissant des agents.

NOUS SUPPORTONS DEPUIS TROP LONGTEMPS DES REFORMES SANS QUE NOUS SOIENT JUSTIFIÉS LEUR INTERET ET LEUR NECESSITÉ PAR DES BILANS CLAIRS DES TACHES ACCOMPLIES ET DES RESULTATS.

VOUS PROFITEZ DEPUIS TROP LONGTEMPS DE NOTRE CONSCIENCE PROFESSIONNELLE POUR METTRE A MAL LA QUALITE DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET RENDRE NOS SERVICES EXSANGUES.

Face à cette politique et à l'absence de réponse aux difficultés, c'est légitimement la colère qui s'exprime. Aujourd'hui, nous demandons à être enfin écoutés et entendus.

NOUS REFUSONS LES REORGANISATIONS PRESENTES ET FUTURES EN L'ABSENCE DE MOYENS HUMAINS ET MATERIELS NECESSAIRES A L'EXERCICE DE NOS MISSIONS.

NOUS DEMANDONS QUE SOIT SERIEUSEMENT FAIT UN ETAT DES LIEUX, EN PARTENARIAT AVEC LES AGENTS, DES CHARGES REELLES DE TRAVAIL ET DES MISSIONS A ACCOMPLIR.

IL A ETE PRECISÉ A LA DIRECTION QUE LE CONTENU DE CETTE PETITION EST APPLICABLE A L'ENSEMBLE DES AGENTS DU DEPARTEMENT QUELQUE SOIT LE SERVICE OU LA FONCTION EXERCÉE.

En effet, la situation des SIE est celle de tout le réseau : réel besoin de soutien technique, besoins en effectifs, nécessité d'évaluer les charges réelles et les missions, de faire le point sur les emplois...

Le Président s'est engagé à répondre après étude à toutes ces questions.... A suivre donc...

S'agissant de la réorganisation des SIE Anglet et Bayonne, nous avons voté CONTRE en l'absence des moyens nécessaires à l'exercice des missions.

POUR : Parité administrative 10

CONTRE : CGT 4 - FO 3 – SNUI 2

ABSTENTION : CFDT 1

IV - BUDGET

Le point sur le budget a été difficile à faire : il n'y a pas à ce jour d'outil uniformisé... Or, le budget est un instrument politique important. Nous avons donc demandé à ce que, pour l'avenir, nous soient présentés des documents clairs, sur un schéma identique d'une année sur l'autre, permettant d'établir des corrélations et des comparatifs et d'avoir une visibilité suffisante.

Le budget a diminué. Il est noté que l'Administration Centrale s'en sert comme moyen de pression pour que les Directions appliquent avec zèle les directives de maîtrise des coûts, notamment en ce qui concerne l'immobilier (m²/agent, respect de normes énergétiques). On perd aussi du budget en raison des suppressions d'emplois : C'est la DOUBLE PEINE !!!

D'autre part, des projets de réaménagements sont en suspend dans l'attente d'être financés par des cessions domaniales... Dans les faits, nous faisons le constat que les dépenses immobilières répondent aux réformes et restructurations et non aux besoins des agents et à l'amélioration des conditions de travail....sauf pour certaines personnes haut placées dont on a pu noter une amélioration certaine du mobilier...

Un nouveau marché de nettoyage est passé avec ONET et prendra effet dans 6 mois. Nous avons demandé que nous soit communiqué le cahier des charges avec le détail très précis des prestations que l'entreprise doit exécuter.

Nous avons voté CONTRE le budget pour les raisons ci-dessus.

POUR : Parité administrative 10

CONTRE : CGT 4 - FO 3 – SNUI 2

ABSTENTION : CFDT 1